

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-six septembre à vingt heures,

le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :

en exercice : 49

présents : 39

procurations : 8

votants : 47

Date de convocation :
15 septembre 2022

PRESENTS : G ZORITCHAK, S BEN OTHMANE, M GENOUD, Nicolas LAKS, J-L PECORINI, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, C CACOUAULT, P CHASSOT, S KARADEMIR, E ROSAY, M GRATS, M SALLIN, M MERMIN, L VESIN, L DUPAIN, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, I ROSSAT-MIGNOD, C BONNAMOUR, D CHAPPOT, J CHEVALIER, D BESSON, P DURET, E BATTISTELLA, B FOL, A MAGNIN, H ANSELME, A AYEB, C DURAND, M-N BOURQUIN, J LAVOREL, L CHEVALIER, F DE VIRY, M SECRET, C MERLOT, F BENOIT

REPRESENTES : A. RIESEN par S. BEN OTHMANE (procuration) Nathalie LAKS par Nicolas LAKS (procuration), C. VINCENT par L. VESIN (procuration), S. LOYAU par J. CHEVALIER (procuration), G. NICOUD par D. BESSON (procuration), J.-C. GUILLON par V. LECAUCHOIS (procuration) S. DUBEAU par E. BATTISTELLA (procuration), F. GUILLET par F. BENOIT (procuration)

ABSENTS : C. MARX, L. JACQUET

Délibération n° 20220926_cc_dech97

8.8 ENVIRONNEMENT

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS 2021

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur Chassot, 5ème Vice-Président,

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Genevois pour l'année 2021 doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport, ainsi que l'avis du Conseil communautaire, sont mis à disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation, et sur le site internet de la Communauté de Communes.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal et à la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour les communes en disposant, dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Monsieur le Vice-Président procède à la présentation du document.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2224-17-1, L. 1411-13 et D. 2224-1 et suivants

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Vu l'avis de la commission Déchets réunie le 12 septembre 2022,

DELIBERE

Article 1 : **approuve** le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2021 tel que joint en annexe à la présente délibération.

- ADOPTE AVEC 1 ABSTENTION (JL PECORINI) -

VOTE : POUR : 46

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

Le secrétaire de séance
Joëlle LAVOREL



Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets



ANNEE 2021

Sommaire

1.	Le territoire desservi	3
1.1	Le périmètre.....	3
1.2	Présentation générale	3
1.3	Répartition de la population.....	4
1.4	Organigramme	5
1.5	Caractéristiques des opérations de collecte.....	5
2	Répartition des tonnages collectés en 2021	7
3	Collecte.....	7
3.1	Ordures ménagères résiduelles	7
3.2	Les emballages.....	9
3.3	Les textiles	10
4	Les déchetteries	11
4.1	Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »	12
4.2	Les déchets divers	13
4.3	Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD)	14
4.4	le compostage	14
5	Coûts du service public d'élimination des déchets.....	16
5.1	Fonctionnement	16
5.2	Investissement.....	17
5.3	coûts de collecte et incineration	17

1. Le territoire desservi

1.1 Le périmètre

Le Genevois,

*au nord de la Haute Savoie,
à proximité des Alpes,
du Jura et de la Suisse*



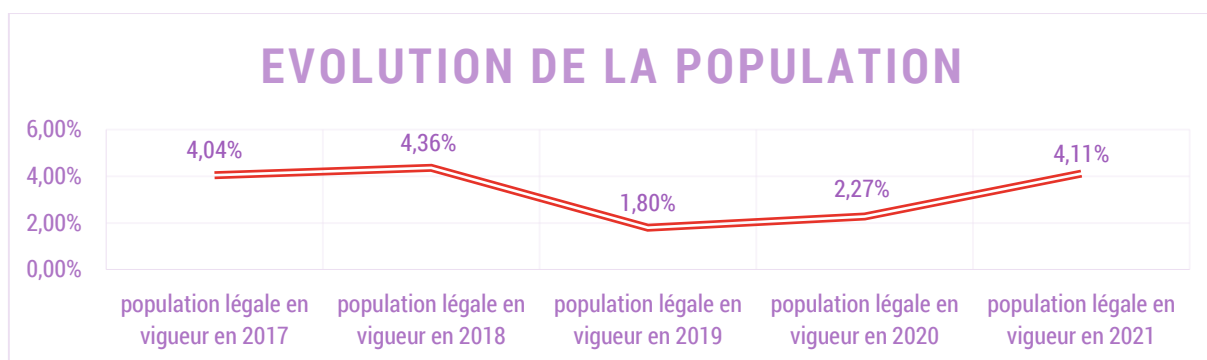
1.2 Présentation générale

La Communauté de Communes du Genevois est une collectivité située dans le département de la Haute-Savoie. Elle regroupe 17 communes rurales et semi-urbaines. Créée fin 1995, la Communauté de Communes du Genevois s'est vue déléguer la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

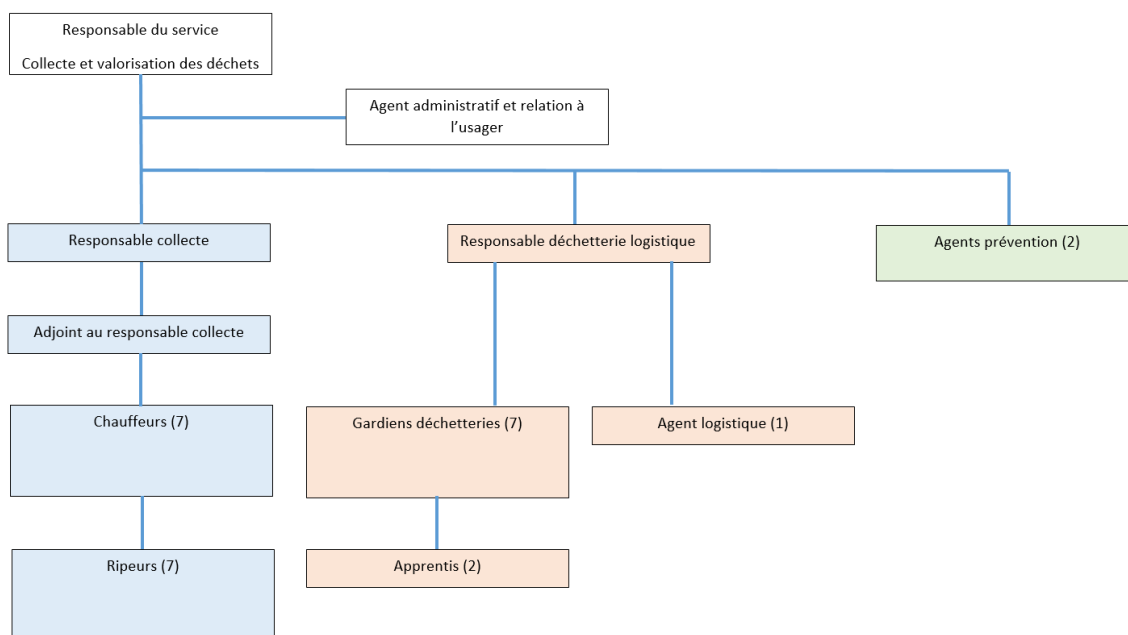
Elle adhère au syndicat de traitement du SIDEFAGE pour le traitement d'une partie de ses déchets « ordures ménagères, déchets verts, déchets encombrants des ménages » DEM ».

1.3 Répartition de la population

Communes	population légale en vigueur en 2017	population légale en vigueur en 2018	population légale en vigueur en 2019	population légale en vigueur en 2020	population légale en vigueur en 2021
Archamps	2668	2618	2604	2592	2622
Beaumont	2623	2748	2872	2905	2905
Bossey	926	970	1015	1032	1043
Chênex	778	816	822	837	827
Chevrier	479	493	522	551	606
Collonges	4062	4062	4079	4096	4069
Dingy	660	659	682	703	718
Feigères	1588	1593	1597	1715	1713
Jonzier	765	775	797	818	839
Neydens	1776	1836	1817	1959	2054
Présilly	777	791	887	979	1068
St-Julien	13495	14318	14294	14476	15758
Savigny	819	836	863	913	956
Valleiry	4114	4474	4620	4757	4925
Vers	805	830	855	912	911
Viry	4682	4933	5206	5264	5379
Vulbens	1473	1589	1609	1656	1671
TOTAL	42490	44341	45141	46165	48064



1.4 Organigramme



1.5 Caractéristiques des opérations de collecte

La Communauté de Communes a développé 2 modes de collecte pour les ordures ménagères :

- **Collecte en porte à porte et points de regroupement** « bacs à roulettes » par trois camions bennes à ordures ménagères.
 - Camion benne avec chauffeur et deux ripeurs
 - Chaque véhicule procède à une tournée par jour de 4h30 à 11h30 du lundi au vendredi.
 - Chaque tournée est composée de deux remplissages complets de la benne soit 7 tonnes environ par remplissage.



- **Collecte en point d'apport volontaire (PAV)** « conteneurs enterrés et semi-enterrés » à l'aide de deux camions multifonctions.
 - Deux camions multifonctions avec un chauffeur qui procèdent à la collecte de 45 conteneurs par jour du lundi au vendredi

38 rue Georges de Mestral, Archamps Technopole - bât. Athéna 2 - 74166 Saint-Julien-en-Genevois cedex - tél. : +33 (0)4 50 95 92 60 | email : info@cc-genevois.fr

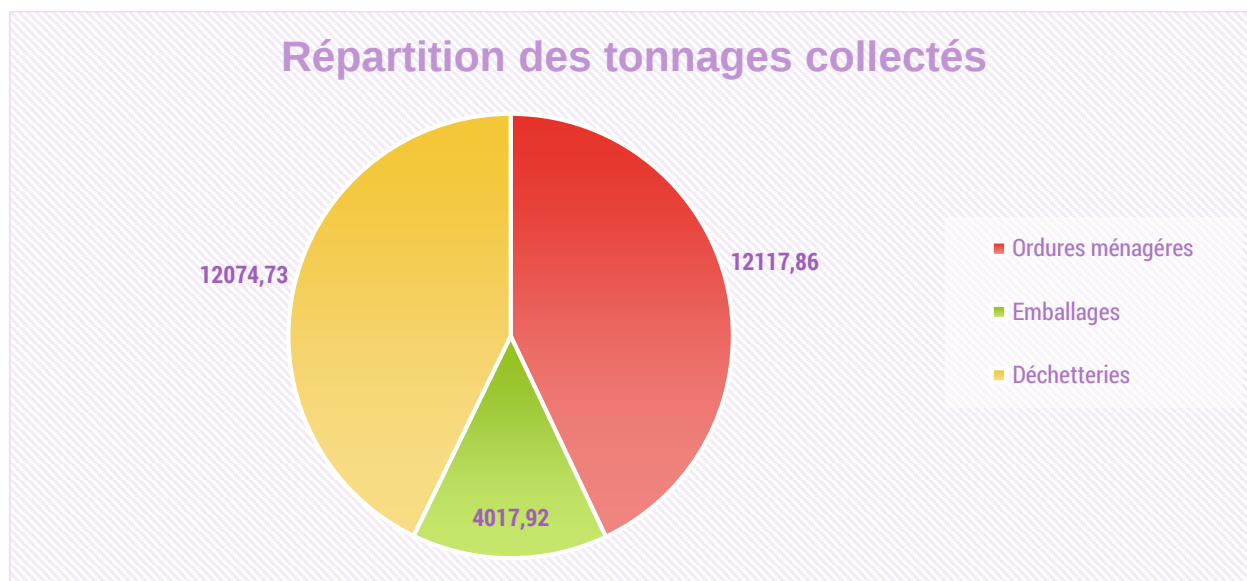


- La collecte par le biais de 2 déchetteries ouvertes 6 jours sur 7



© BNB photographies

2 Répartition des tonnages collectés en 2021



3 Collecte

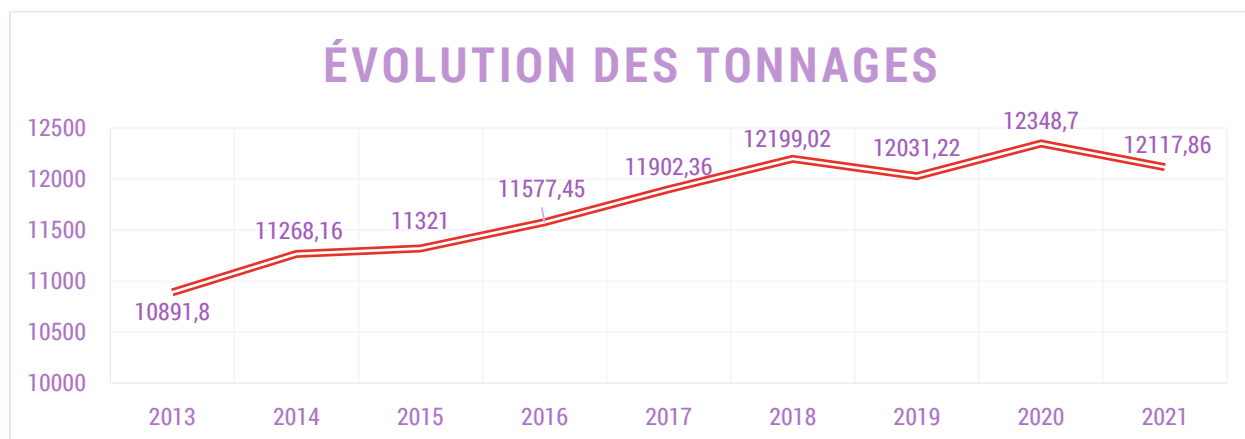
3.1 Ordures ménagères résiduelles

En 2021, les agents du service déchets ont collecté 12117.86 Tonnes, soit 1.87 % de moins qu'en 2020. Durant cette même période, la population du territoire a augmenté de 4.11%. Le volume d'ordures ménagères rapporté par l'habitant a diminué de près de 6%. L'augmentation des volumes d'emballages collectés et le développement du compostage peuvent expliquer ces chiffres.

Répartition de la collecte des Ordures Ménagères sur l'année 2021

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Janvier	914,62	956,18	926,76	918,23	988,56	1123,12	1021	1015,06	935,56
Février	787,66	841,92	815,17	915,05	895,94	885,12	900,86	933,4	912,78
Mars	852,82	847,55	964,8	985,58	1038,4	1015,4	949,56	1064,04	1084,62
Avril	957,14	1007,1	952,69	926,18	894,39	1038,2	1004,76	1053,64	1013,14
Mai	935,34	914,76	929,89	1026,81	1081,33	1102,42	1029,52	1010,12	1024,86
Juin	865,46	941,67	1018,75	1096,29	1065,68	1046,5	1006,48	1107,4	1104,24
Juillet	986,98	1024,74	979,99	952,23	992,11	1038,28	1097,5	1044,22	1068,12
Août	863,34	875,07	870,76	949,93	1004,58	979,32	957,4	951,62	971,6
Septembre	890,92	997,64	968,94	947,73	961,36	914,64	985,42	1016,16	1010,68
Octobre	1009,32	987,16	941,25	941,32	1017,51	1051,46	1072,1	1042	989,52
Novembre	861,9	856,28	919,78	966,21	973,06	989,66	927,56	1004,3	1017,42
Décembre	966,3	1018,09	1032,22	951,89	989,44	1014,9	1079,06	1106,74	985,32
TOTAL	10891,8	11268,16	11321	11577,45	11902,36	12199,02	12031,22	12348,7	12117,86

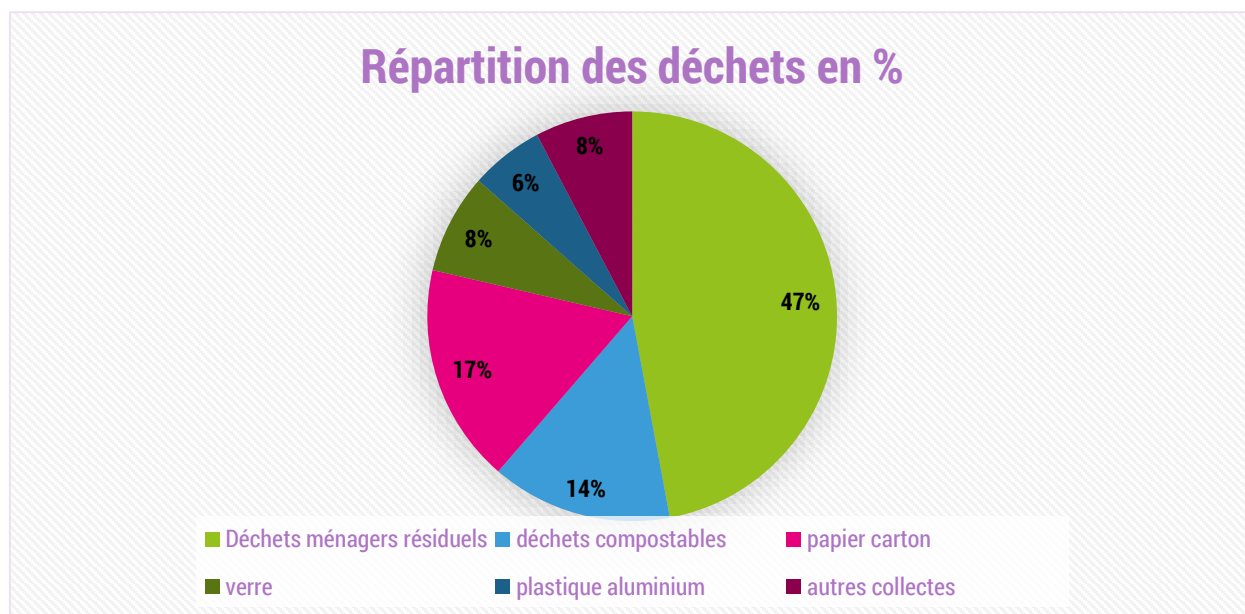
Evolution des tonnages depuis 2013



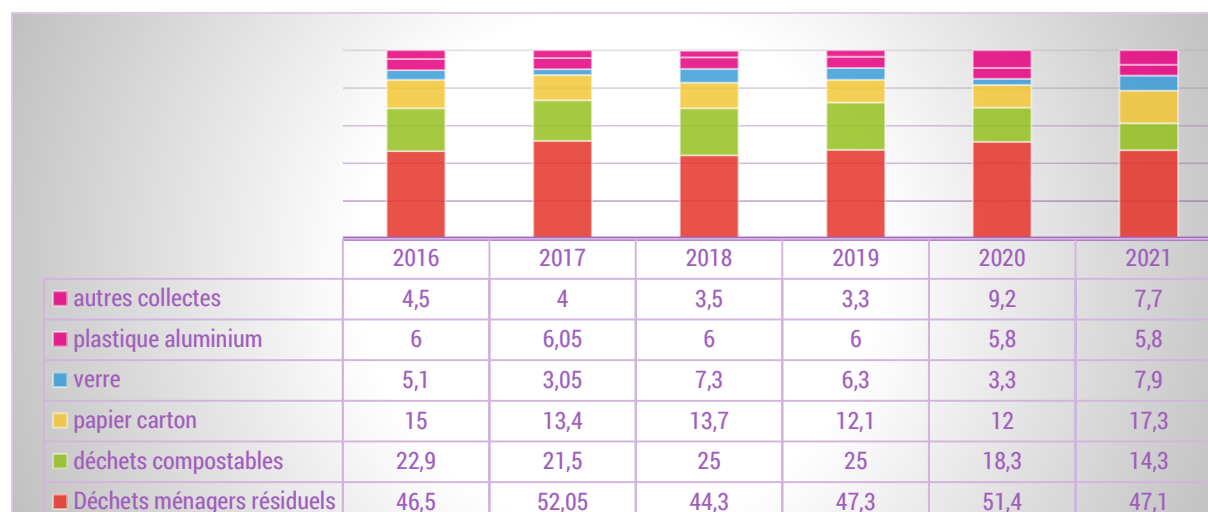
- **Contenu de nos ordures ménagères résiduelles**

Depuis 2011, le SIDEFAGE réalise par le biais du bureau d'études Verdicité des caractérisations sur notre territoire. 3 circuits de collecte ont été ainsi analysés « Savigny-Jonzier, Collonges-Bossey, St Julien ». Ces caractérisations, en plus de fixer le taux du bonus incitatif du SIDEFAGE, nous permettent de mesurer le volume et la nature des flux pouvant être soustraits de nos ordures ménagères résiduelles.

Répartition des déchets suite à la campagne de caractérisation en %



Evolution de la composition des OMR depuis 2016 en %

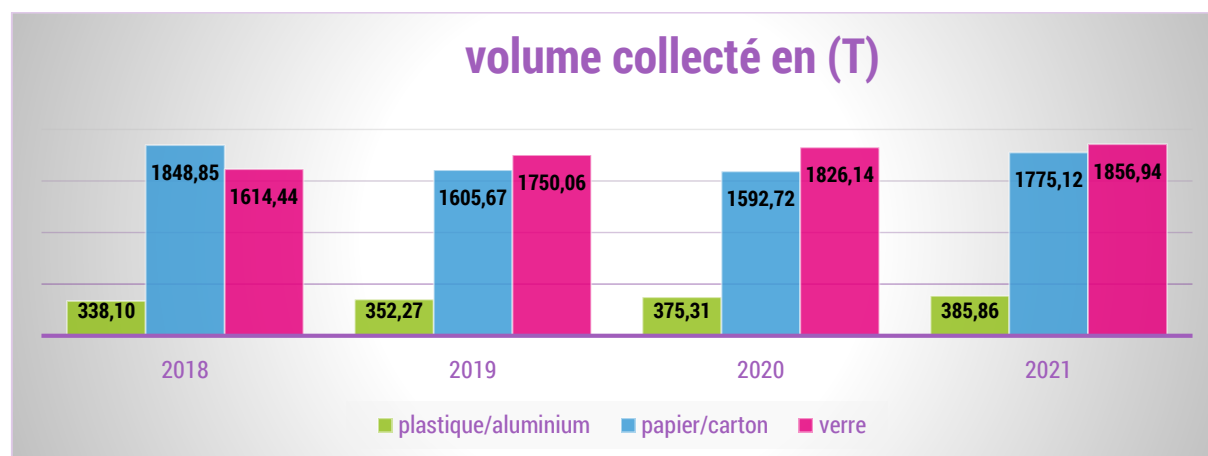


3.2 Les emballages

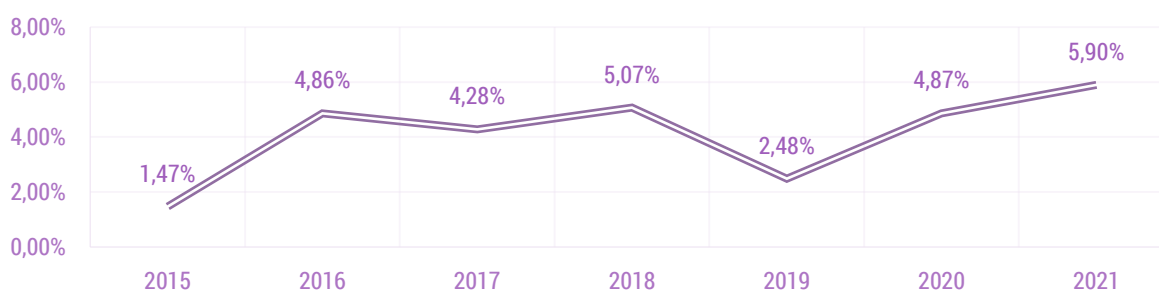
Sur notre territoire, la collecte et le traitement des emballages « papier, carton / plastique, métal / verre » sont réalisés par le syndicat de traitement du SIDEFAGE. Cette collecte est réalisée par des points d'apport volontaire « aériens, semi-enterrés, enterrés » et en déchetterie à l'aide de bennes dédiées.

En 2021, 107 points de collecte étaient répartis sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois. Ils ont permis de collecter 4017.92 tonnes d'emballages soit une augmentation de 5.90% par rapport à 2020.

Tonnage annuel réparti par flux



EVOLUTION DE LA COLLECTE DES EMBALLAGES

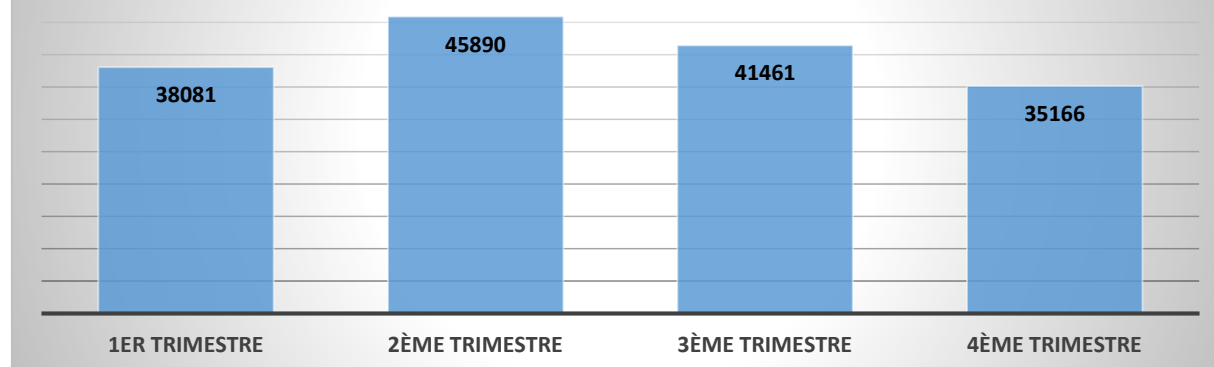


3.3 Les textiles

La communauté de communes du genevois en partenariat avec la fibre savoyarde a développé une collecte de textiles sur le territoire.

En 2021, cette collecte a permis de détourner des ordures ménagères 160 Tonnes de textiles.

textiles en Kg



4 Les déchetteries

Une déchetterie est un espace clos, classé pour la protection de l'environnement, gardienné et aménagé pour que des particuliers et des professionnels puissent y déposer certains déchets qui ne sont pas ramassés dans le cadre du service de collecte des ordures ménagères.

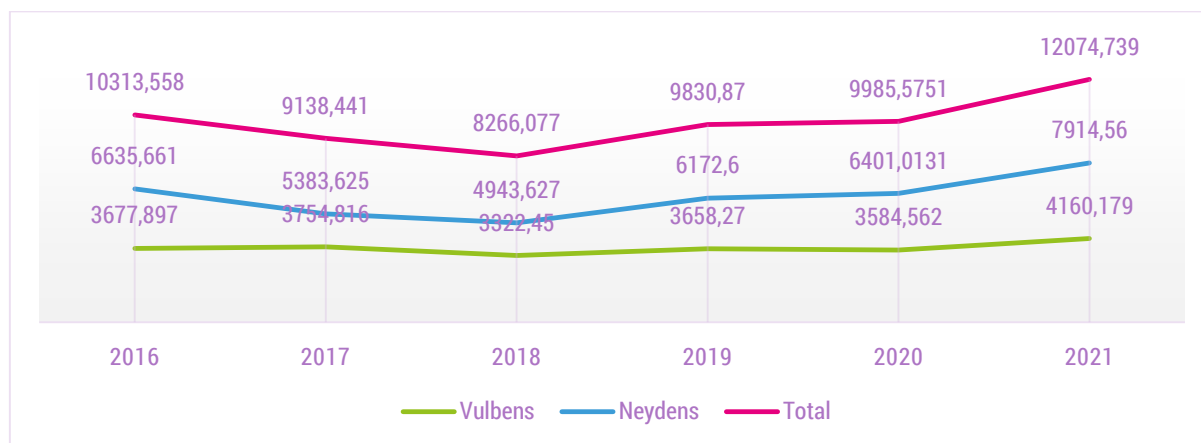
Répartition des déchetteries sur le territoire



Les déchetteries de la Communauté de Communes du Genevois sont gérées de la façon suivante :

- Surveillance et gestion assurées par la Communauté de Communes du Genevois
- Le transport et le traitement des déchets par différents prestataires « Serpol, Excoffier », le SIDEFAGE et un véhicule ampiroll de la Communauté de Communes du Genevois.

En 2021, la collectivité a collecté 12074.74 tonnes de déchets par le biais de deux déchetteries soit une augmentation de 20% par rapport à 2020.



Les principaux flux ayant augmenté sont les déchets verts et gravats.

Les déchets divers provenant de particuliers et professionnels, collectés sont les suivants :

- Les Déchets Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »
- Déchets végétaux
- Cartons, papiers
- Déchets ferreux
- Bois « hors bois créosoté »
- Déchets d'encombrants de ménages
- Plâtre
- Laine de verre
- Gravats
- Multilatéraux « blocs fenêtres »
- Pneus « véhicules légers sans jantes »

Déchets divers

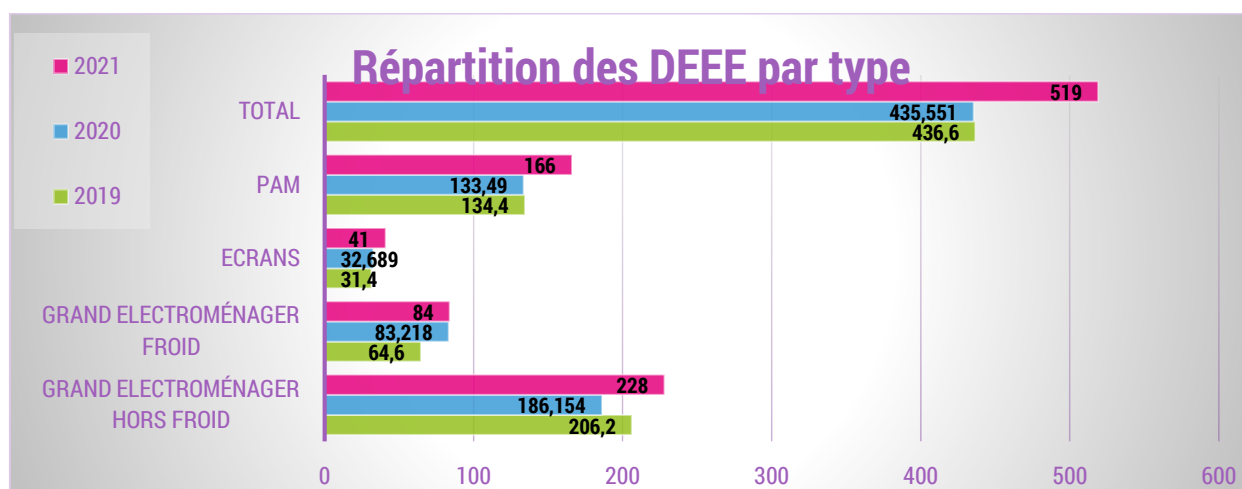
Les déchets toxiques en quantité dispersée « DTQD » :

- Produits liquides, solides corrosifs « acide, base »
- Liquides à incinérer « antigels, solvants, produits photo... »
- Solides ou liquides organiques « peintures, vernis, encres, graisses... »
- Solides ou liquides réactifs ou inconnus « chlorates, nitrates.... »
- Produits à base de mercure
- Autres solides « phytosanitaires, cosmétiques.... »
- Filtres à huile et huile moteur
- Huile friture
- Aérosols
- Les bouteilles de gaz

4.1 Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques « DEEE »

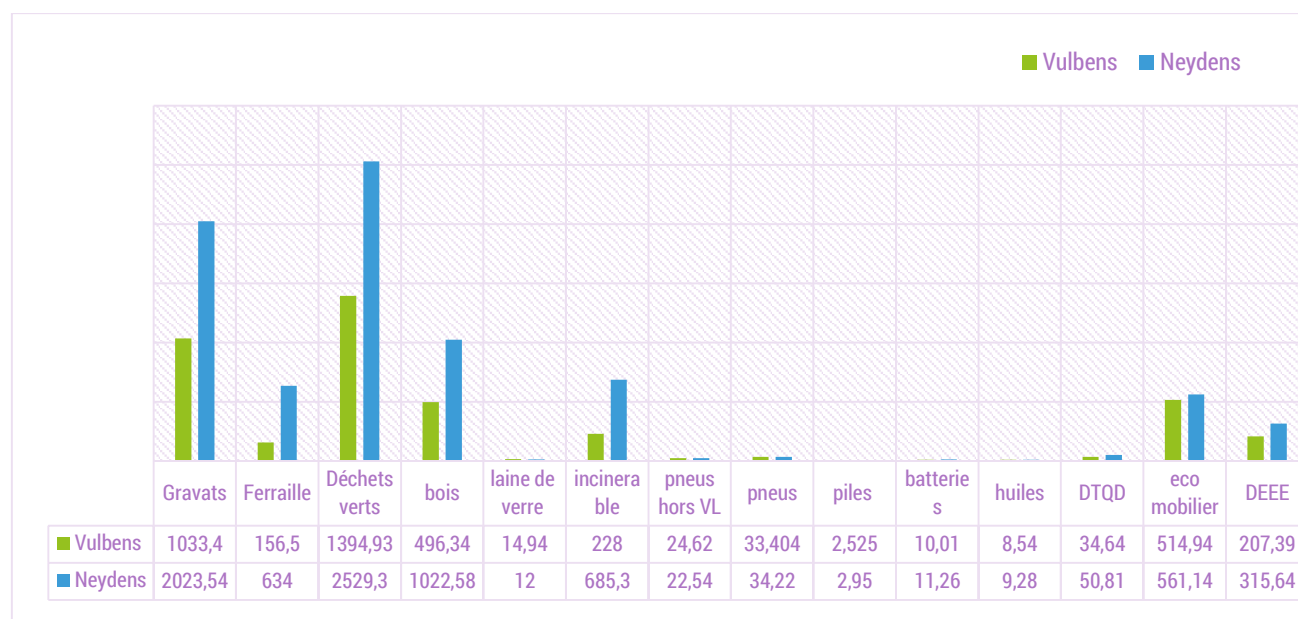
La collecte et le traitement des DEEE sont assurés et subventionnés par éco-système. En 2020 nous avons collecté sur l'ensemble des deux déchetteries 435 tonnes de DEEE.

Répartition des DEEE par type « 2019, 2020 et 2021 »



4.2 Les déchets divers

Répartition des principaux flux collectés en 2021

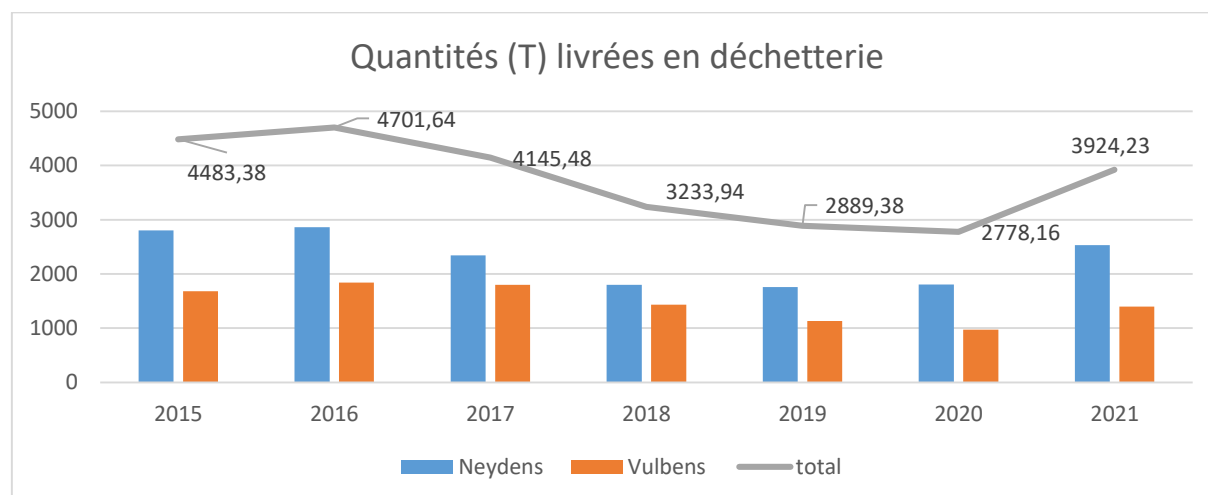


Focus déchets verts

Les déchets verts représentent une part importante des apports en déchetterie soit env 30% des apports en déchetterie. La réfection des déchetteries avec la mise en place de gardes corps en 2016 et le contrôle d'accès en 2018 ont permis de diminuer de 40% sur 5 ans les apports en déchetterie.

La météo plus propice au développement de la flore et la mise en service d'une aire de dépose à plat sur la déchetterie de Neydens ont eu pour conséquence une augmentation de plus de 40% des apports en déchetterie.

Evolution des apports de 2015 à 2021



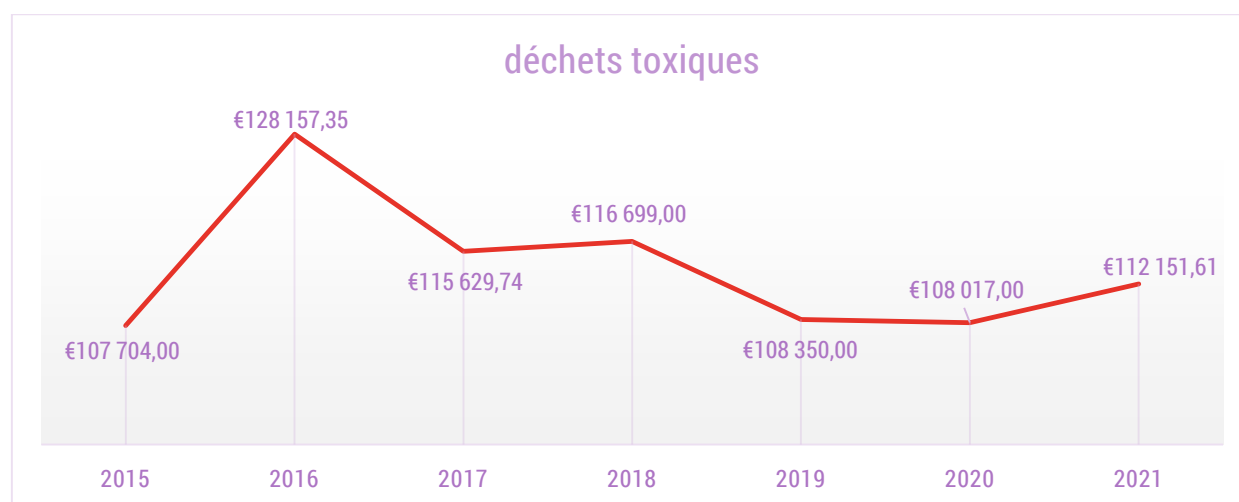
4.3 Déchets toxiques à quantité dispersée (DTQD)

Le coût de traitement des DTQD s'élève à 112 151.61 € pour 78.27 Tonnes. La part la plus importante est le traitement des peintures, qui représente plus de 66 % du volume des DTQD collectés.

Les DTQD sont des déchets hautement sensibles pour l'environnement ce qui explique le coût élevé du traitement.

Cependant un certain nombre de ces flux sont collectés et traités gratuitement par des éco-organismes « tubes fluos, les piles » et d'autres nous sont rémunérés « batteries ».

Coût de traitement des DTQD



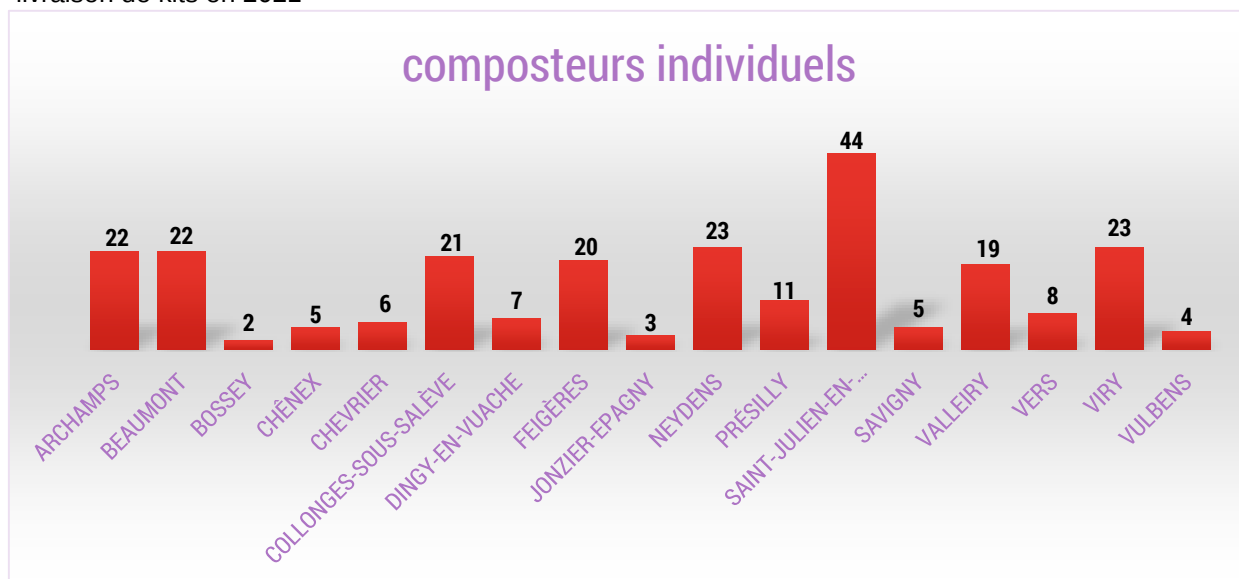
4.4 le compostage

Depuis plusieurs années, la collectivité fait la promotion du compostage auprès des usagers du territoire. Elle accompagne les copropriétés dans la mise en œuvre de sites collectifs et propose des kits de compostage aux usagers habitant un logement individuel.

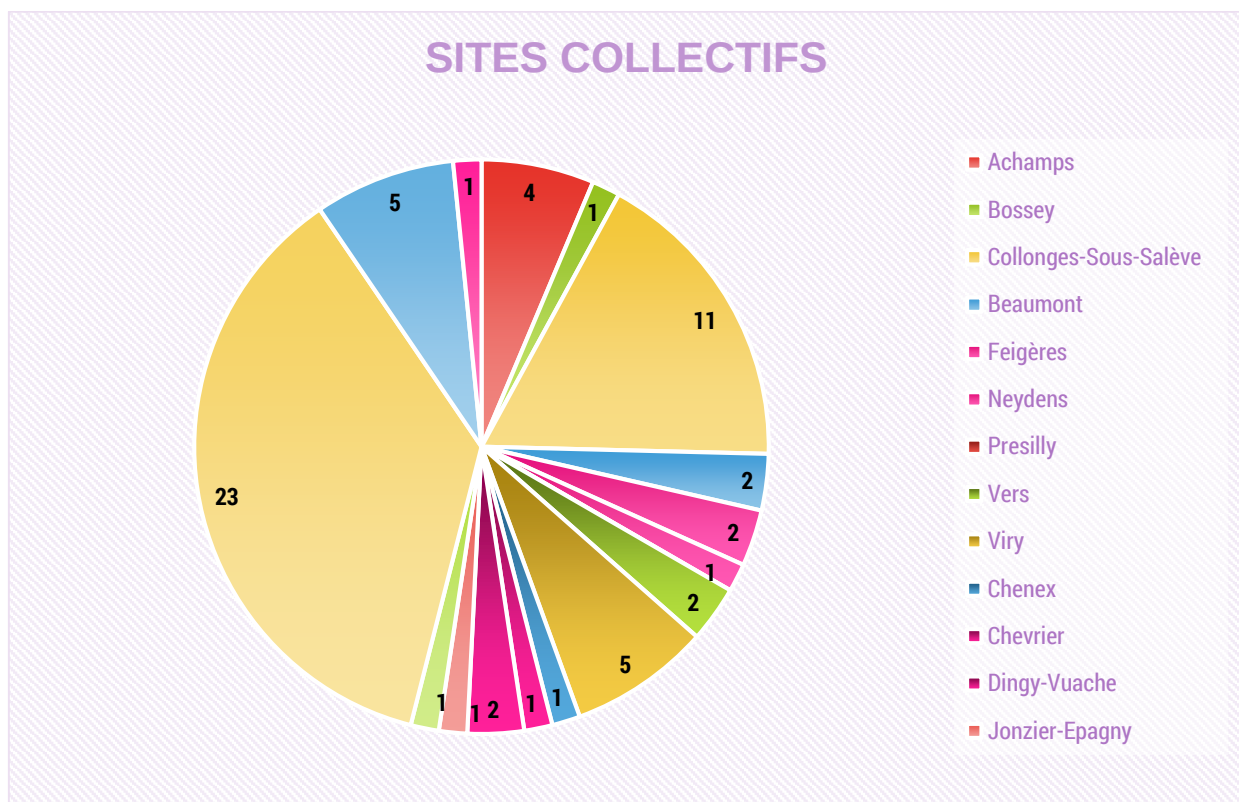
En 2021 2 sites collectifs supplémentaires ont été installés portant à 63 le nombre de sites en service sur le territoire.

La collectivité a également distribué en 2021, 245 kits supplémentaires soit un total de 1509 kits sur 3 ans.

livraison de kits en 2021



Nombre de sites collectifs en service en 2021

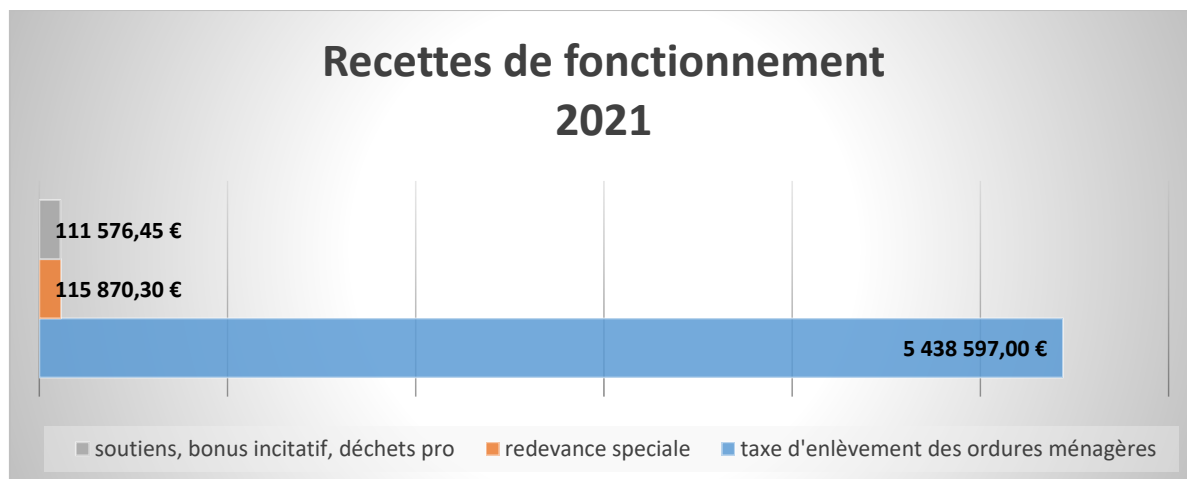


5 Coûts du service public d'élimination des déchets

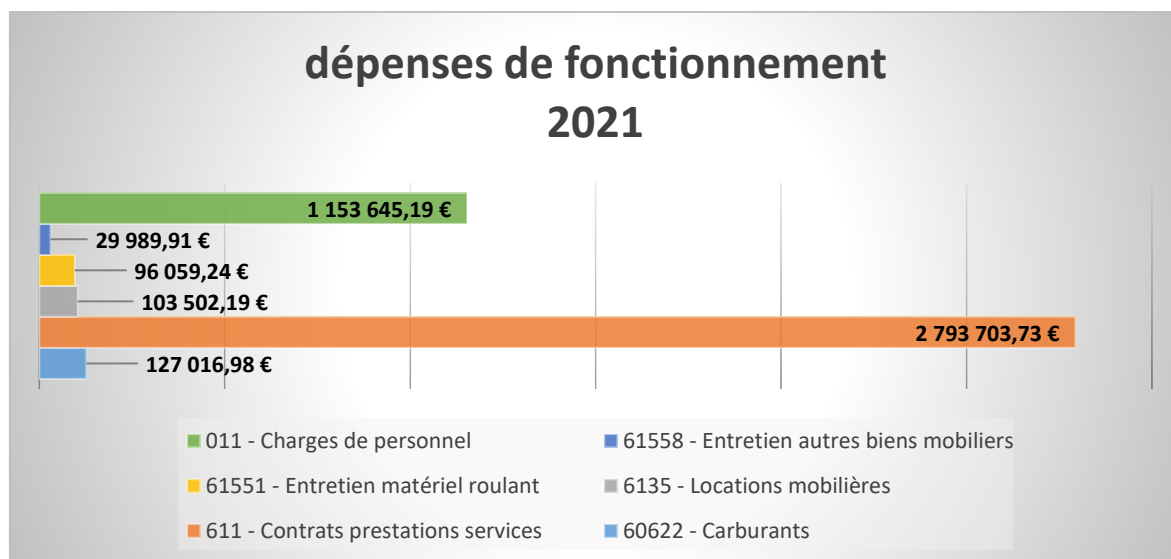
5.1 Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à env. 5 666 043.75 € pour l'exercice 2021, avec comme principal apport la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

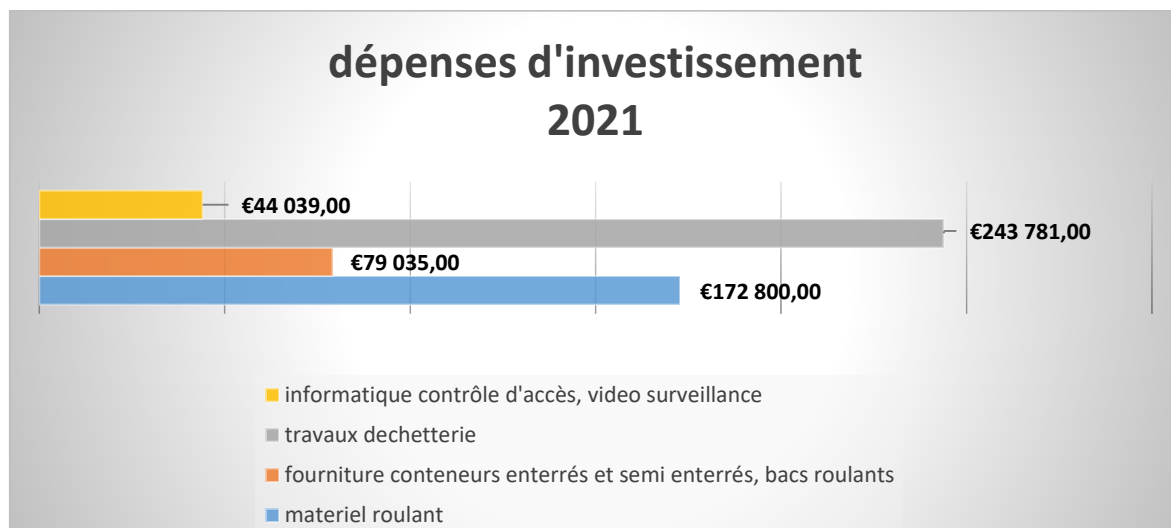


Les dépenses de fonctionnement



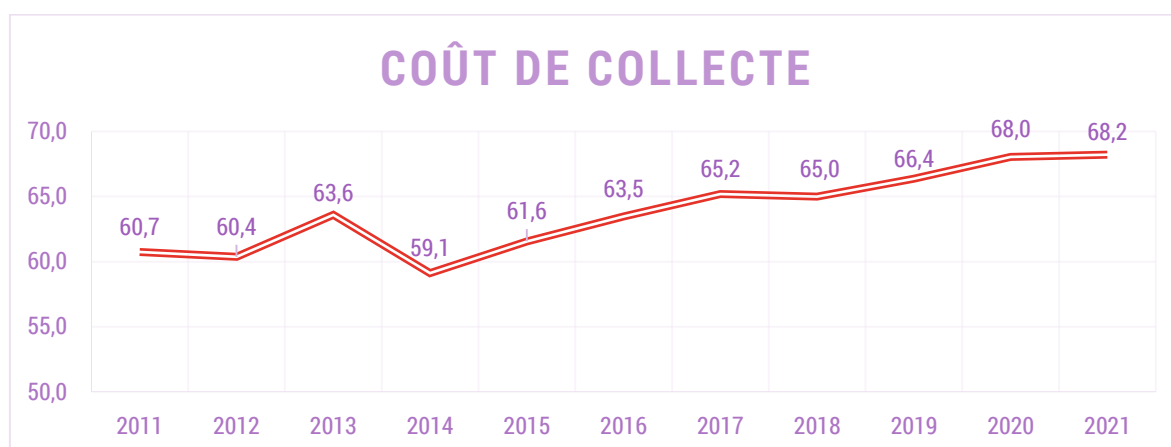
5.2 Investissement

Les dépenses d'investissement

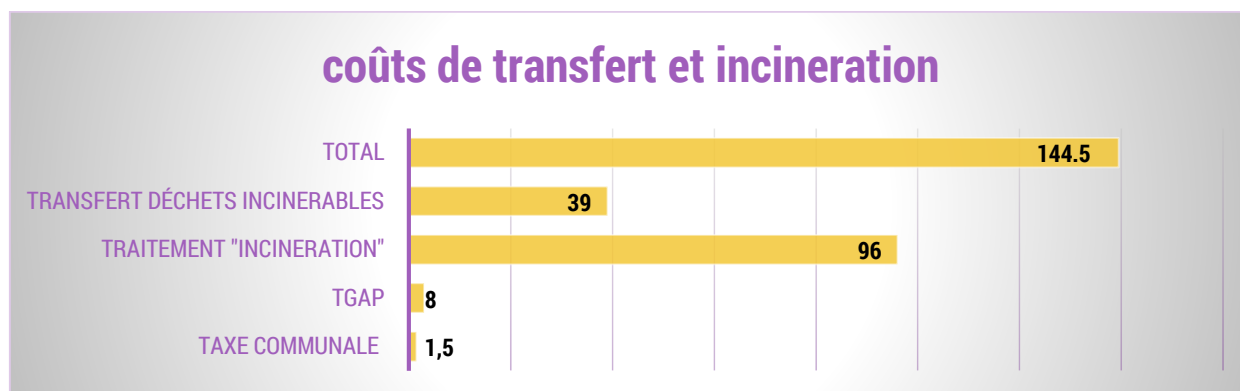


5.3 coûts de collecte et incineration

- Coût de collecte OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »



- Coût de transfert et traitement des OM / tonne « porte à porte, point de regroupement, point d'apport volontaire »



Pour tout renseignement complémentaire :

n'hésitez pas à prendre contact avec le Service collecte et traitement des déchets de la Communauté de communes du Genevois

info@cc-genevois.fr